



LE TAMBOUR DU RADON

Celui qui porte les nouvelles au village

Journal municipal de Gilles 28260 — Juin 2012 - N°2

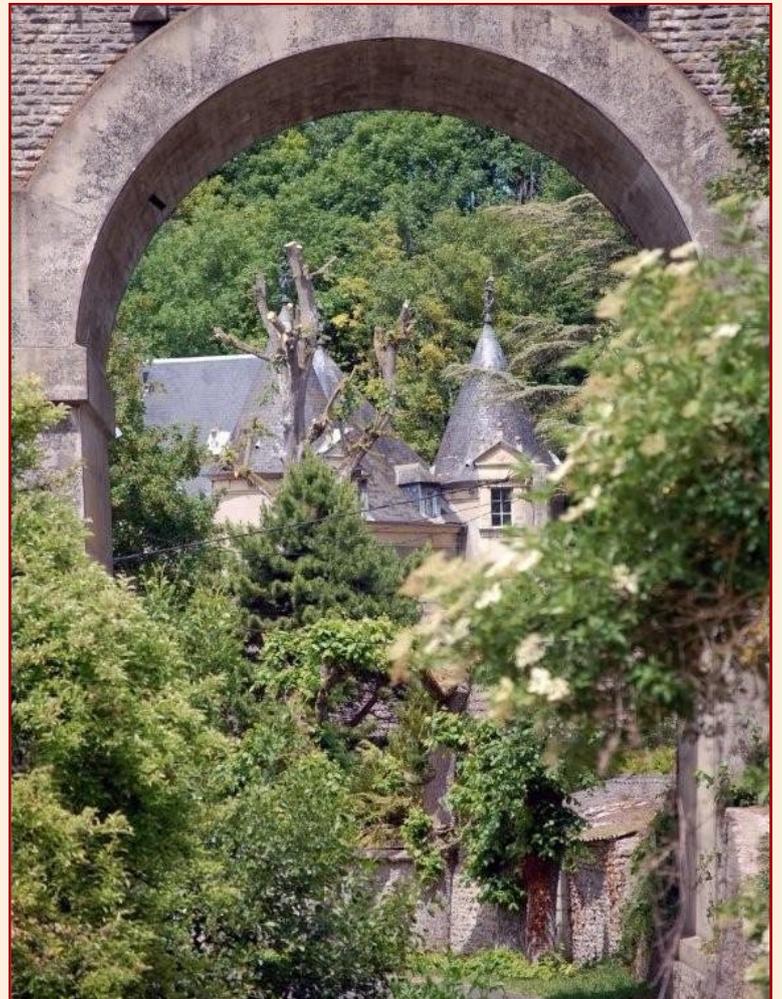
Un village enrichi par ses différences

Le nouveau Président de la République française vient d'être élu pour cinq ans. Sa tâche sera difficile et je souhaite que les problèmes soient abordés avec réalisme, espérance et justice dans un esprit de rassemblement.

Dans un monde forcément ouvert, où l'information arrive des quatre coins de la planète presque en temps réel, les inquiétudes des uns et des autres se cumulent et se renforcent. Chacun de nous, pour se sécuriser et se rassurer, cherche les causes de cette inquiétude chez l'autre et plutôt chez celui qui est différent de soi.

Or dans un monde devenu si complexe, il n'existe pas de solution simple. C'est seulement par le dialogue et l'échange d'idées que des solutions justes et efficaces peuvent être trouvées. Les valeurs qui font progresser l'humanité gagneront alors du terrain.

Notre village, à l'instar de notre pays, accueille des opinions diverses, émises lors de ces scrutins, qui se retrouvent dans votre Conseil municipal. Une telle diversité ne nous empêche pas de travailler ensemble dans l'intérêt et pour le mieux-être des Gillois.



« Au-delà des broussailles, un château de légende apparaît sous l'arche ».

Jane Hervé

PHOTO : Jean-Jack Fabri

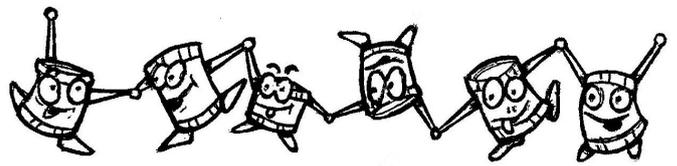
Vous trouverez ainsi dans ce n°2 du Tambour du Radon - entre autres informations ou témoignages - la présentation des comptes de la commune, le point sur les travaux et les projets, un article sur le Plan local d'urbanisme et l'annonce des prochaines manifestations. Autant de chantiers qui ont été réfléchis et travaillés collectivement par les différentes commissions. Les discussions et la confrontation d'arguments nous permettent de prendre en compte et d'intégrer les avis des

uns et des autres, dans une confiance partagée, et d'assumer ensemble les choix ainsi faits.

Après presque une année de travail depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale, je veux remercier chacun de mes adjoints et conseillers, tous mes collaborateurs, mes secrétaires et notre employé communal pour le sérieux de leur travail et la confiance dont ils m'honorent.

Le Maire Michel Malhappe

Mairie :
Tel : 02 37 64 08 16
Fax : 02 37 64 07 46
gilles.mairie@orange.fr
Ouverture :
mercredi 18h30-20h
samedi 10h-12h
secrétariat :
vendredi 14h-17h
Tel M. le Maire :
06 70 63 64 09



Les associations

Le foot intercommunal de l'Aldi



Le foot, ils adorent !

Il y a 16 ans, les enfants du regroupement scolaire de Guainville, Gilles, Le Mesnil-Simon et Marchefroy jouaient au foot le mercredi dans leur propre village. Quelques adultes les ont entraînés et ont suggéré une rencontre le samedi. L'Association de Loisir et Détente Intercommunal (Aldi) est née, présidée par Françoise Pain. Le tournoi s'est étendu au dimanche. L'Aldi existe par ses membres, ses bénévoles et le soutien des mairies. Grâce aux subventions des écoles, elle assure des projets pédagogiques (achat de matériel sportif, aide financière au transport des sorties scolaires). Aujourd'hui, elle lance les Olympiades, cette nouvelle formule qui garde l'esprit du « challenge Mme Pain » : un après-midi sportif convivial en dehors de l'école. Tous les parents volontaires sont bienvenus !

Isabelle Bérard, présidente de l'Aldi. Tel : 07 60 07 43 70

Reg'Art, des amis du patrimoine

*De gauche à droite,
les animateurs
Solen Le Barbu,
Marie-Hélène Quentin,
Maurice Cayzac,
Isabelle Tosolini et
la présidente Isabelle Toris*



L'association Reg'Art, présidée par la Gilloise Isabelle Toris, élabore des outils pédagogiques à l'attention des enfants et des familles pour découvrir et valoriser le patrimoine naturel, culturel et touristique local de la vallée de l'Eure (dont les châteaux médiévaux d'Ivry-la-Bataille et Guainville). Elle propose sur réservation des contes et visites guidées, adaptées à l'âge et à la demande. Elle prépare aussi des animations scolaires avec divers supports, des contes et visites ludiques sur site ou des ateliers de durées variées.

Isabelle Toris Tel : 02 37 64 04 71
regart07@orange.fr Site : www.association-regart.com

Les archers passionnés de La Ville-l'Évêque



Les archers dans la Légende de Guritha

Le tir à l'arc, art ancestral qui a permis de se nourrir et se défendre depuis la nuit des temps, est aussi un sport olympique. Accessible à tous, il allie résistance physique, concentration et respect de l'autre. Le club des archers de La Ville l'Évêque initie avec passion des dizaines de personnes à la pratique du tir à l'arc. Sa section d'archers, devenue Compagnie de Diane en janvier dernier, participe aux grandes manifestations dans la meilleure tradition de la chevalerie d'arc. Elle sera baptisée le 16 juin prochain dans la cour d'honneur du château d'Anet.

Lionel Janvier

Les entraînements du club

Mercredi de 19h30 à 21h et samedi de 9h30 à 11h30 au gymnase d'Anet. Quand le temps le permet le samedi au même horaire au stade du Mesnil-Simon.

La Compagnie a les mêmes plages horaires - avec des entraînements - dans le cadre magnifique du Vieux Château à Guainville.



La Compagnie de Diane

Une guinguette à Gilles ?

Le Comité des fêtes caresse l'idée d'installer une guinguette. Est-ce que ça vous plait ? Faites-nous le vite savoir par mail avant que nous passions à l'action : @ Bientôt !

comitedesfetesdegilles@yahoo.fr ou fabij@orange.fr



Demain au village

• Dimanche 3 juin, foire-à-tout

Le Comité des fêtes revient avec les douceurs du printemps, sa foire et son buffet traditionnels.

• Samedi 16 juin, une journée verte pour embellir Gilles, 9h30 – 12h

• Dimanche 17 juin : une église émouvante nous accueille de 14 à 19 h.

Un parcours expliqué par l'association *Gilles à tous vents* pour admirer les poutres, les statues (le Christ, la Vierge en majesté, Sainte-Barbe, Saint-Aignan, Marie-Madeleine), les tableaux, les pierres tombales (les Maignan, famille de prêtres et le gentilhomme inconnu), la plaque funéraire de G. de Lannay de Pinchault. Dans le chœur, une exposition de vêtements et d'objets de culte (chasuble, ciboire, goupillon, ostensor, encensoir, etc.), dont un précieux « kit de l'enfant de chœur ». A 15 h 30, conférence du chanoine Jean-Pierre Allouchery, responsable de la Commission d'art sacré du diocèse de Versailles et membre de l'Académie de Versailles : *L'église à la croisée de l'art et de la religion*. Avant et après la conférence, animation pour les enfants (et leurs parents) avec un questionnaire et la recherche d'un saint mystérieux (14 h-15 h 30, 16 h 30-18 h).

Si vous rêvez le midi d'un repas champêtre servi avec le sourire, réservez-le à l'Auberge gilloise (02 37 64 08 00).



Campagne de ramassage des déchets

Samedi 16 juin de 9h30 à 12h (reporté en cas de pluie) : nettoyage des déchets abandonnés dans Gilles et ses alentours. RV devant la mairie avec des gants.

Les équipes se retrouveront sous le préau à 12h pour un verre de l'amitié.

Nous nous réjouissons de passer cette matinée ensemble.

Infos : taos-barbey@sfr.fr ou 02 37 64 05 33

• Dimanche 14 juillet, la fête sous les étoiles

Viendra ensuite le bel été. Le Comité des fêtes nous invite tous à festoyer sous un ciel étoilé : balade aux lampions, feu d'artifice, repas et musique seront de la partie.

• **Samedi 15 septembre : une princesse viking sous le viaduc, des artisans près du lavoir, 15h à 18 h.** Il était une fois Guritha, une héroïne qui fut épouse, mère et guerrière. Son histoire passionnée (écrite par Jane Hervé et Danièle Saint-Bois) est mise en scène par Olivier Barbey. Elle conjugue les talents locaux (écriture, théâtre, art martial, tir à l'arc, danse, couture, dessin et beaucoup...d'humour). L'association Gilles à tous vents, la commission Culture, animation et vie locale et tout le village s'unissent pour ce spectacle *La légende de Guritha, femme viking*, sous le viaduc. Un cortège d'acteurs et spectateurs – si possible costumés - suivront une calèche-drakkar à la rencontre des artisans gillois de 15 à 18h près du lavoir, rue de Bréval. Le maçon Dominique Ferrandin, le charpentier Michel Panier et le forgeron Aurélien Avril présenteront leur travail. Nos acteurs feront leur éloge par une animation originale. Le village est même invité à se costumer.



Cédric et Laurine

Buvette (l'après-midi). Un repas (19 h) sera proposé. Précisions ultérieures.

• Samedi 15 décembre à 20 h : concert de la chorale Sopalteba à l'église de Gilles.



Hier au village

Paul Bocquet, ancien maire, devient Maire honoraire



Jane Hervé, Personnalité de l'année pour son ouvrage Gilles à tous vents

7 janvier, vœux du maire Michel Malhappe qui offre à tous la galette des rois



Accueil des nouveaux Gillois



Gilles fête ses petits habitants



Eric Ferrandin, garde-champêtre, reçoit la médaille du travail pour 30 ans au service du village



18 mars à Guainville, loto du Comité des fêtes

Le mot de la jardinière



Dans la charrette se cache notre jardinière. Cherchez-la !

Jardin, jardinage, jardinier sont des mots qui en recouvrent une multitude d'autres. Si le jardin reste toujours un terrain où l'on plante et cultive les végétaux, le jardinier peut y accomplir plusieurs métiers.

S'il dessine, conçoit ou entretient ce jardin, s'il en taille les arbres et tond la pelouse, il est *paysagiste*. S'il ne cultive que des légumes, il est *maraîcher*. S'il produit des plantes d'appartement, de balcon (comme les géraniums) ou des plantes à massif (comme les impatiens), il est *horticulteur*. S'il vend ces mêmes plantes, il devient alors *fleuriste*. S'il cultive des arbres et des plantes vivaces, il est *pépiniériste*. S'il s'occupe des arbres fruitiers, il est *arboriculteur*.

Lorsqu'un jardinier connaît tous ces domaines, on le nomme *jardinier quatre branches*. Au demeurant, il y a peut être autant de branches que celles d'un arbre, car le jardinier peut devenir aussi bûcheron, maçon, menuisier, ornithologue, apiculteur, etc... Par ailleurs, Voltaire a précisé qu'« il faut cultiver son jardin »: y arracher bien sûr les herbes indésirables, mais laisser aussi s'épanouir les fleurs de notre jardin intérieur.

Marie-Hélène Quentin

Jars cherchent oie blanche

Les trois oies de Marie-Thérèse se pavent avec assurance dans la cour de ferme, sans se quitter une seconde. Les deux mâles avec bosse sur le nez se plantent à droite et à gauche de l'élu de leur cœur, en purs gardiens de sa vertu. Leur fidélité est à toute épreuve. Lorsqu'un intrus – un visiteur – dérange l'ordre de la basse-cour, les jars cacardent de façon intempestive : « N'approchez pas ! ». Ils serrent alors leur belle de plus près, se mettent à siffler, par crainte d'un enlèvement en plein jour.

Or une nuit, la beauté - qui était d'un âge fort avancé* - décède en plein sommeil. Au matin, elle ne se relève pas, mais les jars refusent de la quitter.

Ils la défendent bec et ongles, incapables d'admettre sa mort.

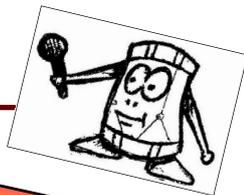
Constamment le malheur, Bernard ôte le cadavre pour l'enterrer. Pendant cinq jours, les jars se rendent à l'endroit où leur compagne est morte, sans la trouver. Sa disparition les met dans un état de vive colère. Ils estiment que l'oie, emportée à leur insu, a été conduite ailleurs. Tant et si bien qu'à chaque occasion, ils pincent les doigts de Bernard à une vitesse fulgurante, lorsque celui-ci s'y attend le moins. C'est la vengeance de ces Jules et Jim, dépossédés, qui crient leur perte à plein gosier. Certes, on pense leur offrir un de ces jours une nouvelle oie blanche. Affaire à suivre, donc.



Jules et Jim cherchent Catherine...

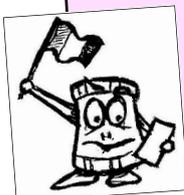
Jane Hervé

* Une oie vit entre 8 et 10 ans



Concours du plus bel arbre

La date ultime de remise de l'œuvre en mairie est le 31 octobre 2012. Déposer l'œuvre à l'attention d'Olivier Barbey. Nous avons déjà reçu un beau poème triste et une photo. Un jury (Commission Culture et Animation, Gilles à tous vents, visiteurs de la mairie) sélectionnera le gagnant. Toutes les œuvres seront exposées lors de la galette des rois 2013.



Le dicton du mois

Si on cessait de travailler le lendemain des jours de repos, la fatigue serait vaincue. **Pierre Dac.**



Avis à la population

Nous avons envie que toutes les forces vives de Gilles s'expriment dans ces pages. Nous attendons des suggestions d'articles, un joli poème (ceux des enfants sont bienvenus), une histoire drôle, un proverbe, un dessin, une photo d'hier ou d'aujourd'hui. Et peut-être même quelques récriminations ! Elles peuvent nous faire avancer. Qui sait ?

Pour une « agri-Culture » du ver de terre



Daniel Chauvin, avec l'outil de base d'un agriculteur en recherche

Valérie et Daniel Chauvin, agriculteurs au hameau de la Noé, exploitent ensemble une ferme céréalière atypique...

Le Tambour du Radon : Comment a évolué votre exploitation depuis votre installation ?

Daniel Chauvin : En trois phases : d'abord agrandissement, puis valorisation de la production par le stockage, et enfin le double objectif actuel : diminuer les charges et s'inscrire dans un processus d'agriculture durable.

TR : Comment en êtes-vous arrivé là ?

D : Nous partions d'une agriculture conventionnelle avec du colza, du blé, de l'orge d'hiver et des pois. En 2008, la panne d'un tracteur lors des semis nous fait réfléchir sur notre pratique. On décide de ne plus labourer et de travailler seulement le sol en surface par le déchaumage.

TR : Vous auriez pu vous contenter de ce travail simplifié ?

D : C'est vrai, mais j'étais au milieu du gué. En 2009, j'intègre un groupe de

travail (à Voves) sur le semis direct qui remet en cause les pratiques habituelles. Un groupe apporte plus qu'une réflexion isolée et nous rassure sur nos choix. La difficulté réside à trouver le semoir adapté aux nouvelles pratiques. Une entreprise brésilienne le fournit en 2010 : les terres fragiles d'Amérique du Sud, sujettes à l'érosion, ne doivent pas être détruites. Or ce semoir dépose la graine dans le sillon sans travailler la terre en amont et sème dans une culture en place.

TR : Peux-tu détailler ?

D : Le sol est un écosystème qui renferme plusieurs tonnes de matière vivante par hectare (bactéries, champignons, vers de terre, insectes), et non un support qui reçoit la semence, les engrais et les pesticides.

TR : C'est de l'agriculture biologique ?

D : Non. Celle-ci n'utilise ni engrais ni produits chimiques, mais conserve le travail conventionnel du sol. La nôtre est dite « de conservation ».

TR : Quelle différence avec l'agriculture conventionnelle, biologique ou non ?

D : L'objectif est de perturber le moins possible le sol et ses habitants, bref de le garder vivant. Le labour crée une surface vide et propre, propice aux parasites et mauvaises herbes, car la nature a horreur du vide.

TR : Le sol doit donc toujours être couvert ?

D : Oui. Le maintien d'un couvert végétal (l'engrais vert) régule sa température, le protège du gel et de la sécheresse, ralentit l'érosion lors des fortes pluies et l'enrichit.

TR : A quoi sert votre compost ?

D : Constitué de déchets verts et de fumier de cheval, il alimente les vers de terre qui montent se nourrir en surface et redescendent dans le sol. Pendant ce trajet, ils rejettent leurs déjections et

créent des petites galeries qu'utilisent les plantes pour se nourrir et s'enraciner !

TR : Quel est votre bilan ?

D : Je n'ai pas eu de baisse de rendement, je consomme moins d'engrais et de produits phytosanitaires, j'économise en matériel et carburant. Ce qui me satisfait, c'est d'être plus autonome et de contribuer à préserver notre environnement.

TR : Qui d'autre en profite ?

D : Le gibier se réfugie dans les espaces couverts. Cependant certains animaux, que les chasseurs jugent prédateurs (renard ou petit rapace), sont mes alliés en stabilisant la population de mulots nuisibles aux cultures. Mais, là encore, tout est question d'équilibre et de vue à long terme.

TR : En conclusion ?

D : Cette belle phrase d'Antoine de Saint Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Michel Malhappe



Un vrai retour aux racines !

Rectificatif :

Le téléphone de Dominique Ferrandin, maçon, est le 02 37 64 01 03

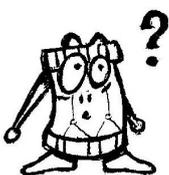
Rédactrice en chef : Jane Hervé
Adjoint : Olivier Barbey
Maquette et secrétariat de rédaction : Evelyne Mascret
Illustrations : Olivier Barbey
Rédaction et photos : Pascal Avril, Isabelle Bérard, Jean-Jack Fabri, Pierre Gicquel, Céline Huet, Lionel Janvier, Stéphane Lamouille, Pascaline Maisonneuve, Michel Malhappe, Marie-Hélène Quentin, Dominique Teixido-Hervé, Isabelle Toris, Nathalie Vorimore

Gilles, village rural, prépare son Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Vue sur le village du hameau de Fumeçon : partie ouest . PHOTOS : Thierry Gilson

L'élaboration du Plu est un moment important car il traduit une réflexion appuyée en premier lieu sur les projets locaux. Cette réflexion est menée par la Commission municipale en charge du PLU. Le Conseil municipal, qui approuvera in fine le PLU de Gilles, est tenu régulièrement informé des travaux. C'est un moment privilégié de dialogue où chacun est invité à exprimer son point de vue. La réflexion qui s'engage est essentielle pour l'avenir de notre commune.



Voici les grandes lignes de notre plan local d'urbanisme et les principales phases de son élaboration. Nous comptons sur votre adhésion et votre participation dans le seul intérêt du village, représenté par son Conseil municipal. Notre volonté est de conserver le caractère rural de notre village, avec un développement harmonieux et mesuré de la commune.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le plan local d'urbanisme est un document qui permet à la commune de prévoir et d'organiser le développement de la construction sur son territoire pour les 10 prochaines années. C'est un outil de planification. C'est aussi un outil juridique qui définit ce qui est constructible dans la commune, à quel endroit et sous quelles conditions. Il est établi dans la continuité de notre plan d'occupation des sols (Pos), lequel s'applique, sauf exception (sursis à statuer), jusqu'à l'approbation du plan local d'urbanisme.

Pourquoi un plan local d'urbanisme ici ?

Avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU), appelé à succéder au Plan Occupation des Sols (POS), la commune cherche à apporter des réponses aux nombreuses questions que nous nous posons :

Comment préserver notre cadre de vie ? Quelles constructions accepter ? Quelle place pour les activités ou les commerces ? Pour les équipements et services publics ? Pour l'agriculture ? Comment prend-on en compte le paysage et l'identité du village ? Où peut-on et où doit-on construire ? Dans quelles conditions ? Quelle répartition entre habitat, activités et équipements ? Quels aménagements envisager ? Comment organiser le développement de la commune dans un souci de gestion économe et cohérente de l'espace ?

De façon générale, il faut prendre le temps de réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune. Avec un Plu, la commune exprime et traduit les projets correspondant à ses besoins et à son environnement.

Des habitants associés au projet

L'étude du plan local d'urbanisme doit être l'occasion d'une large concertation, notamment avec les habitants et les associations locales.

Nous vous informons

Pour vous associer au mieux, vous avez la possibilité de rencontrer en mairie sur rendez-vous les élus pour exposer vos souhaits, votre contribution à notre travail.

Votre avis nous intéresse

Afin de recueillir votre avis, nous mettrons à votre disposition un cahier d'observation en mairie dans lequel vous pouvez déjà faire part de vos questions, vos remarques et vos suggestions. Ce registre restera à votre disposition tout au long de l'élaboration du Plu.

Par ailleurs, vous pouvez à tout moment envoyer un courrier sur papier libre. A adresser à M. le maire, 1 rue de la Mairie (28260), tél. : 02 37 64 08 16 fax : 02 37 64 07 46 et courrier électronique : gilles.mairie@wanadoo.fr



Bâti traditionnel, rue Mouillée

Moulin de la Boissière



À quoi ressemble un Plu ?

Dans sa forme finale, ce dossier se compose de 4 parties :

1. Un rapport de présentation

Ce document primordial dresse le portrait de la commune à travers la présentation et l'analyse de différents aspects : démographie, économie et agriculture, logement, environnement et cadre de vie, intercommunalité... Ce rapport permet de pointer les enjeux de développement propres à la commune et justifie les choix d'aménagement et de développement qui seront effectués.

2. Un projet d'aménagement et de développement durables (Padd)

Le Padd, s'appuyant sur le rapport de présentation, exprime le projet d'urbanisme de la commune et les choix d'aménagement retenus. Il est en quelque sorte la clé de voûte du Plu. C'est le document de base qui détermine les zones constructibles et les principes d'urbanisme à venir. La démarche n'est pas de choisir où l'on pourrait construire au gré des souhaits de tel ou tel propriétaire, mais de répondre à la question suivante : de quelle surface a-t-on besoin pour répondre aux perspectives démographiques et au projet de développement sachant que les règles d'économie d'espace agricole, de proximité des réseaux, de respect de l'environnement s'imposent pour localiser les futurs terrains à urbaniser. Pour information, le POS ne disposait pas de Padd.

3. Un règlement

Dans cette partie est précisé ce que l'on peut construire et dans quelles conditions d'implantation, d'aspect extérieur, etc. Le PLU détermine des zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles auxquelles on appliquera des règles d'occupation des sols :

- zones urbaines (U)
- zones à urbaniser (AU)
- zones agricoles (A)
- zones naturelles et forestières (N)

Il peut également fixer un coefficient d'occupation des sols dans ces zones.

Deux moments importants : le débat public et l'enquête publique

Vous serez conviés à une réunion publique dont la date devrait se situer avant fin juin de cette année. Ce sera l'occasion de vous exprimer sur les analyses préalables et le projet d'aménagement et développement durables.

Une fois élaboré, discuté en public et validé par le conseil municipal, le Plu sera soumis à une enquête publique. Durant cette procédure, vous disposerez d'un mois pour donner votre point de vue sur l'ensemble du projet.

4. Un document graphique du règlement (zonage)

Ce document graphique présente le découpage du territoire en différentes zones (zones décrites par le règlement) et permet de savoir où l'on peut construire et comment, quels sont les éléments de patrimoine à préserver (nos bois, nos lavoirs, notre église, les beaux murs de clôture, les sentiers piétons, etc.)...

5. Des annexes

Elles complètent la connaissance du territoire. Il s'agit notamment de la liste des servitudes d'utilité publique, des caractéristiques des réseaux et des contraintes affectant le territoire communal.

Qui réalise le Plu ?

Le code de l'urbanisme définit la forme et le contenu du PLU. Il précise aussi que l'initiative de choisir d'élaborer un tel document revient à la commune. C'est ainsi que le Conseil municipal a délibéré lors de sa séance du 19 février 2009 en faveur de la révision du Plu. La conduite d'étude a été confiée à un bureau d'études chartrain. Depuis cette délibération, une large réflexion est lancée. Elle associe pendant la période d'étude la commune et ses habitants, mais aussi les services de l'État, le Conseil général, les Chambres consulaires (Chambre d'agriculture, des métiers, du commerce et de l'industrie).

Céline Huet

Vue sur le village du hameau de Fumeçon : partie est





Les comptes de votre commune

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2011 et le budget primitif 2012 lors de la séance du 13 avril 2012.

- **LE COMPTE ADMINISTRATIF** enregistre les dépenses et les recettes réelles d'un exercice (une année civile). Il s'articule autour de deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

- Le fonctionnement :

Les **dépenses** se sont élevées à 312 452 € réparties ainsi pour les principaux postes :

37% : contribution aux divers syndicats intercommunaux (regroupement scolaire, transports d'élèves, secours et incendie).	22% : charge du personnel	16% : charges de gestion courante (fournitures administratives ou de voirie, carburant, électricité, etc.)
---	-------------------------------------	--

Les **recettes** se sont élevées à 376 685 € réparties principalement comme suit :

56% : produit des impôts locaux	32% : subventions de l'Etat et du département
---	---

L'exercice 2011 a dégagé un excédent de 64 234 €.

- L'investissement

Les investissements programmés peuvent se dérouler sur plusieurs exercices pour la réalisation et les délais de facturation et paiement.

On retiendra surtout pour 2011 les **dépenses** de réfection des rues de Fumeçon et de la Côte verte, les travaux de renforcement de talus : 91 000 €. Le remboursement du capital de nos emprunts est également enregistré dans cette section.

Les **recettes** d'investissements sont constituées par des subventions à hauteur de 18 362€ et par un virement de la section de fonctionnement de 73 352 € pour équilibrer les dépenses d'investissement.

Le compte administratif doit être en conformité avec le compte de gestion du Comptable du Trésor.

• LE BUDGET 2012

Le budget, document prévisionnel, traduit en chiffres les orientations politiques de votre Conseil municipal. Le Maire, en tant qu'ordonnateur, l'exécute tout au long de l'exercice. Le Receveur des Impôts, en tant que comptable, vérifie les imputations et la légalité administrative.

La volonté 2012 est la maîtrise des **dépenses de fonctionnement** au profit de l'investissement (réalisation des projets). Les prévisions de dépenses de fonctionnement sont en baisse de 10% par rapport à celles de 2011. Les principales économies porteront sur la consommation électrique et la renégociation des contrats avec nos différents fournisseurs. Cette volonté se traduit par des taux de taxes identiques à ceux de 2011. En clair, vos impôts n'augmenteront que par la revalorisation des bases (dont l'évolution suit l'inflation).

L'investissement continue les projets 2011 et en lance de nouveaux pour 2012. Ils sont détaillés dans ce journal à la rubrique : *Travaux et Projets*. Le montant des investissements 2011-2012, de 235 000 € hors taxe, sera financé ainsi :

Recours à un emprunt de 100 000 € sur une durée de 12 ans au taux moyen annuel de 3.58%
Subventions obtenues pour 103 000 € environ
Autofinancement à hauteur de 32 000 €

La commune avait placé le produit de la vente du presbytère (2001) en produit financier arrivant à échéance cette année. Le Conseil municipal a décidé d'affecter cette somme totale (129 200€) à l'achat d'un terrain dans le cadre du PLU pour préserver, en valeur, le patrimoine communal.

En conclusion, notre objectif est de maîtriser les dépenses de fonctionnement, de réaliser des investissements utiles à nos administrés en optimisant nos sources de financement (Emprunt-Subventions-Impôts).

Michel Malhappe

Deux vitesses pour un seul village



Nul doute. Gilles a une originalité certaine. En arrivant par la route de La Chaussée d'Ivry, un panneau ancien exige de réduire sa vitesse à 45 km/h. Bonne idée : stop, descente et chicanes évitent de se croire au volant d'une Formule 1. Au contraire, en arrivant par celle de Bréval, l'absence de limitation incitait certains (et pas des moindres) à dépasser 120 km/h ! Aujourd'hui, un panneau flambant neuf impose 50 km avant d'aborder 2 virages, 1 stop, 1 montée et 10 chicanes. Force est de déduire qu'ici on monte plus vite qu'on ne descend, que ceux qui rentrent exténués le soir par la gare de Bréval sont plus vifs que ceux qui font au turf le matin, que la nouvelle limitation (50 km) est moins sévère que l'ancienne (45 km) ...

L'originalité se perpétue dans le fait que, devant toutes les écoles, on oblige à rouler à 30 km/h en mentionnant « Ralentir » sur la chaussée. Sauf à Gilles où les bus scolaires déversent les élèves chaque jour dans l'inquiétude générale ! Et ça, je n'arrive pas à en rire.



Jane Hervé



Travaux en cours et nouveaux projets

Une aire pour jouer

L'aire de jeux derrière l'école est terminée. Nos petits chéris pourront s'y amuser. Mamans et papas auront un banc pour bavarder, tout près du « gingko de Birgit » qui aimait tant les enfants.



Photomontage de l'aire de jeux

- **Acquisition du futur atelier municipal**, à l'angle de la rue de la gare et de la rue de Vitray. Début des travaux en septembre.
- **Sécurisation routière** de la rue de Bréval et de la Grande rue jusqu'à la rue Neuve. Sécurisation piétonne du bas de la Grande rue, création d'une passerelle et réfection du « petit pont de bois ». Début des travaux en juin.
- **Mise aux normes** d'accessibilité de la salle de mobilité de l'école (obligatoires avant 2015).
- **Installation de relais** pour programmation de l'éclairage public. Économie annelle espérée : 2 000 €.

Nous continuerons, grâce aux multiples compétences d'Eric, d'améliorer la sécurité des trottoirs et des bas-côtés, d'embellir notre village et de valoriser nos cours d'eaux. Nous comptons sur vous pour entretenir et fleurir vos maisons, vos abords extérieurs et terrains, tout en respectant et faisant respecter les travaux réalisés.

Gilles se met au Compostage

Gilles va recevoir 100 composteurs gratuits du SYROM. Les Gillois intéressés peuvent s'inscrire à la mairie.

Réunion vendredi 22 juin à 18h30.

Du pollen ça et là

Des fleurs, multicolores et odorantes, seront semées à plusieurs endroits du village. Tout embelli, ce dernier fera le bonheur des abeilles. Façon discrète de faire d'une pierre deux

coups : œuvrer pour la pollinisation et ... réduire le coût d'entretien des rues !

Deux nouvelles voies entre Bréval et Bueil



Dégarnisseuse



Repositionneuse

Des travaux ferroviaires au niveau de notre village sont prévus cet été : le renouvellement des 2 voies entre les gares de Bréval et Bueil. Ils se feront en 2 phases : tout d'abord la voie 2 (Bueil vers Paris) de la semaine 29 à 33 (16 juillet-13 août), puis la 1 (Paris vers Bueil) de la semaine 33 à 36 (13 août -9 septembre) de 21h30 du soir à 5h00 du matin.

Il faut tout remplacer : ballast (cailloux), traverses et rails. Chaque nuit, on réalise un tronçon de 1000 à 1500m. Au matin, le service voyageur reprend. Les entreprises privées aux importants moyens logistiques, pilotées par la SNCF, réalisent une « suite rapide » de plusieurs trains. Le premier train de la « dégarnisseuse » retire et crible le vieux ballast ; puis le train de « substitution » écarte le vieux rail, dépose les anciennes traverses. Il positionne le rail neuf déchargé en amont du chantier (longueur 288m), puis le rattache aux traverses neuves. Sur la nouvelle voie reconstituée, un troisième train de trémies chargées de cailloux décharge le ballast neuf qui sert d'amortisseur et de maintien de la voie. Pour finir une dernière machine, la « bourreuse », relève la voie en calant le ballast sous les traverses et lui donne sa position définitive.

Pendant les travaux la vitesse des trains est réduite, par phase, de 160km/h à 40km/h.

Stéphane Lamouille

Travaux finis

L'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'éclairage, installation des nouveaux luminaires. La quasi-totalité des travaux a été prise en charge par le Syndicat des Energies d'Eure et Loir (SDE).

Presque finis en mai : Réfection du terrain de boules et installation d'une table de pique-nique près du viaduc .

Le coin des enfants

Tam-Tam tient son journal



Nathan cuisine pour sa chère mascotte



Tam-Tam fait du ski

Bonjour ! Je m'appelle Tam-Tam. Je suis un petit singe qui adore la musique et la cuisine. Cette année, je suis la mascotte de la classe des petits-moyens de l'école de Gilles. J'ai un « journal de bord » pour moi tout seul. Je m'amuse beaucoup ! Devinez le moment que je préfère ? C'est le week-end quand les enfants m'emmènent chez eux. Il m'arrive tant d'aventures. Chez Ludovic et chez Niels, j'ai fait un gâteau au chocolat et j'ai chanté. Avec Richard, j'ai cuisiné et jardiné. On a aussi joué du ukulélé. Chez Mélissa, j'ai dessiné et mangé des bananes. Chez Callie, j'ai rencontré des copains chimpanzés et fait de la guitare !

Entre temps, j'ai profité des vacances pour partir au ski. C'était super, mais les enfants me manquaient. Je suis vite rentré, sans oublier de leur envoyer une carte postale. J'ai fait des cookies avec Nathan et joué dans sa cabane. Il a un gros chien très gentil ! La maman de Keyleen m'a appris à faire un cake choco-banane, celle de Clara m'a fabriqué un super tablier ! Tim m'a initié à son sport favori, le Vo Vietnam, après avoir fêté l'anniversaire de son grand frère. Un jour, j'ai reçu une carte d'invitation à l'anniversaire de Mathis! On a mangé du saucisson au chocolat. Avec le printemps, j'ai pu planter des fraises avec Evan et faire de la balançoire avec Gad-aimé !

Je m'arrête là, parce que je pourrais remplir le Tambour du Radon à moi tout seul ! Les élèves de la classe sont tous très gentils. J'en profite pour leur envoyer à tous de gros bisous

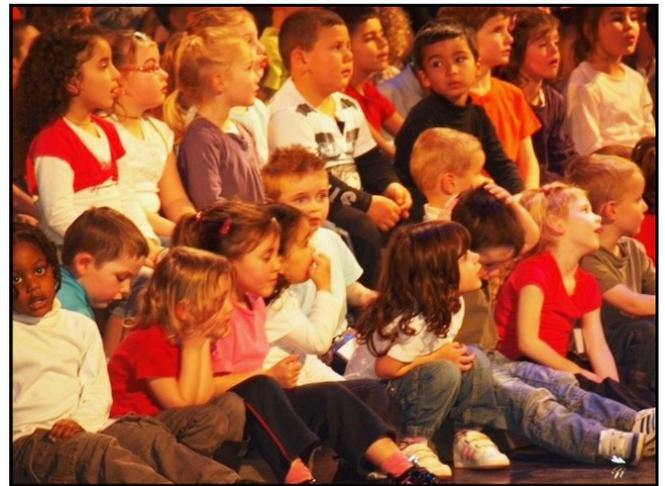
Tam-Tam

Une rencontre avec chansons et pagaies

Les bambins de l'école de Gilles se sont rendus à l'Atelier à spectacle de Vernouillet pour rencontrer et chanter avec d'autres classes. Tous ensemble, le 16 mars dernier. Après une répétition sur scène et un bon pique-nique, la petite troupe a entonné ses chants - appris en classe - devant un public conquis. De nombreux parents étaient venus applaudir nos petits chanteurs !

...Sûrement que dans toutes les maisons, le « tube » de nos choristes en herbe a résonné au moment du coucher : *On pagaie, on pagaie. Elle est où la pagaie ?* Les parents, lecteurs du Tambour, vont certainement se reconnaître !

Pascaline Maisonneuve



Ils chantent, mais sans pagaie...

Des écrivains au village

Alan Riding, *Et la fête continue, la vie culturelle sous l'occupation*, Plon 23,90€

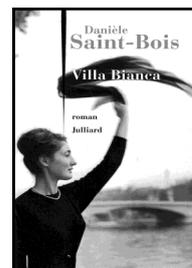


Le journaliste britannique Alan Riding a écrit un livre, difficile mais nécessaire, sur ceux qui ont festoyé sous l'Occupation (écrivains, journalistes, artistes, comédiens, etc.). Il ne juge pas, mais constate des faits, nous interpellant sur ce que devient la Culture en période de guerre. Comment survivre quand l'art exige l'expression et que le seul public est l'ennemi ?

Faut-il s'exprimer en toute innocence, se réprimer en toute crainte, exprimer sa réprobation et se mettre en danger ? A nous de répondre. J.H.

Danièle Saint-Bois, *Villa Bianca*, Julliard, 18€

La romancière Danièle Saint-Bois, fouguese coauteure de la



Légende de Guritha, décrit le monde par les yeux de Coco, une fillette du village. Cette dernière est éblouie par les nouveaux venus installés dans la si belle Villa Bianca. Elle aimera ces êtres, frère et sœur d'une beauté troublante, incarnant un raffinement subtil et une modernité méconnue. Au terme d'une complexe péri-

pétie du cœur, Coco devra choisir de sauver l'un ou l'autre, au risque de se tromper. Un roman tout en ferveur. J.H.

C'est arrivé cette année

 **Elle est née :** Chloé Chiumenti a vu le jour à Dreux le 1^{er} avril 2012. Quel heureux poisson d'avril !

 **Ils se sont mariés :**
Maryline Letellier et Thierry Liégas, le 26 mai 2012.
Tous nos vœux de bonheur.

 **Ils nous ont quittés :**
Marie-Thérèse Brault née Gigan, une ancienne du village et du Comité des fêtes, est partie ce 15 janvier à Dreux. Elle aimait ses deux copines et prenait joyeusement le café chez l'une ou chez l'autre.



Bénédicte Bolinard, qui résidait au château de Vitray, est décédée le 16 mars à Dreux.

André Chevrier, l'ami de tous dans le village, est parti le 4 avril 2012. Il promenait, tout sourire, son poney Rambo au bord des routes : « C'est lui qui me guide », avouait-il ravi. « Papi Chevrier » était d'une gourmandise pétulante. Nul ne sait si le chocolat était pour Rambo ou pour lui.



Victor Beaumont est décédé ce 18 avril. Tous ceux qui passaient chez les Chauvin, à la Noé, connaissaient « Totor », ce commis décidé, certes un peu bourru, mais avec un cœur d'or. Totor était un vieux de la vieille. Il vivait ici depuis 72 ans : 42 ans chez Marie-Thérèse et Bernard et 30 chez les parents de Bernard.

Georges Gaudin nous a quittés ce 21 avril. Cet enfant du pays, énergique et dévoué, a si longtemps vécu auprès de la famille Hervé que celle-ci lui est très attachée.

Le courrier des lecteurs

Ils nous ont écrit :

des femmes...

Je suis carrément médusée de voir combien à Gilles, l'air est vivifiant et vous rajeunit les neurones! J'ai pris un réel plaisir à lire votre numéro un. Vous avez l'air de constituer une sacrée bande et l'ensemble des articles est vraiment positif. Bravo de fédérer ainsi! **Nicole**

C'est une idée magnifique ce journal municipal! Il faudra que nous apprenions à faire ça dans notre village. Je réalise à quel point nous avons besoin de liens avec nos proches. **Concha**

...des hommes

L'étymologie de "Radon", traitée poétiquement et légèrement par une certaine Jane Hervé, agace bien autrement un vieux barbon des sciences dures, comme moi. Le méteil (récolte de blé et seigle battus ensemble) s'est appelé « rogo » dans la vieille langue de nos envahisseurs germaniques des temps légendaires. Les noms qui en découlent, pour désigner des lieux où il se cultivait (coteaux, plaines, rives...), vont de regon à raven et... radon. Comme toponyme, Radon devrait donc avoir un rapport avec la culture du méteil. On attend donc de Gilles qu'il revienne, le premier, à la culture du "vrai" méteil! **Luc 1**

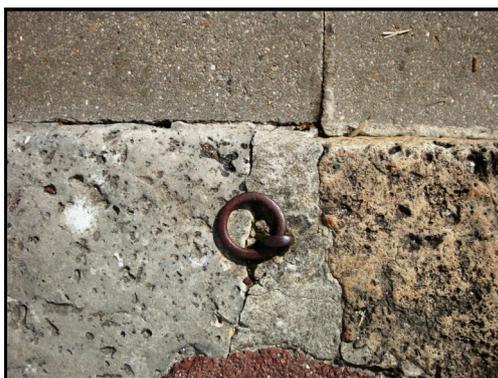
Néanmoins, ruminant cette « affaire Radon », j'ai tendance à m'éloigner du méteil, pour une autre piste, plus fluide. Le mot Radon serait, dans cette hypothèse, le même mot que Rhône – modestie à part. Rhône s'explique par une racine indo-européenne "rod" (grec *rhodanos*), désignant ce qui coule. Le mot Radon est, lui, redoublé du celte "dan" (hardi, fier), également racine des fleuves Danube ou Don renvoyant aussi à ce qui coule. Le Radon serait alors « celui qui coule fièrement ». **Luc 2**

C'est un bon travail, couleur, mise en page, sujets intéressants. Les articles parlant des projets futurs ou en cours pourraient être un peu plus développés et s'adresser de façon simple à tous les administrés, y compris ceux qui ne sont au courant de rien. Ce journal marque un changement concret très positif sur le mode de communication entre la municipalité et les Gillois. Il nous encourage à persévérer. **François**

L'énigme du mois

Où est passé l'anneau de Bildo?

Bildo le Hobbit, héros incontesté du Seigneur des anneaux, nous a entraînés dans son long combat contre les forces du mal. A-t-il réglé définitivement sa quête? Nous, Gillois, en doutons... Il se dit que quelque part dans notre village se trouve, figé à jamais dans la pierre, cet anneau tant recherché. Où est-il? **Jean-Jack Fabri**



Réponse : L'anneau est sur le trottoir, face à l'Auberge gilquoise

Les anciens ont la parole



Pierre Gicquel est né à Gilles en 1930 chez sa grand mère Eléonore Gallou, face au pont de pierre, dans le tournant de la rue de Bréval. L'un de ses premiers souvenirs nous a émus.

Tous les habitants se connaissaient ici. On disait « la mère Lafauche, la mère Gallou, le père Tartuffe », etc. Certes, il y avait quelques exceptions : « La Comtesse » (de Ferrières) ou « Blanche » (Mme Morvan, couturière qui vivait cour du Péage). Les Gillois se déplaçaient à pied. Non seulement ils se disaient « Bonjour », mais ils engageaient toujours un brin de conversation. J'ai le sentiment que, pour ma grand-mère, dire simplement bonjour était insuffisant. C'était même une impolitesse. La plupart du temps la conversation tournait sur le voisinage, pas toujours avec bienveillance... Mais cela n'empêchait pas l'entraide qui était fréquente.

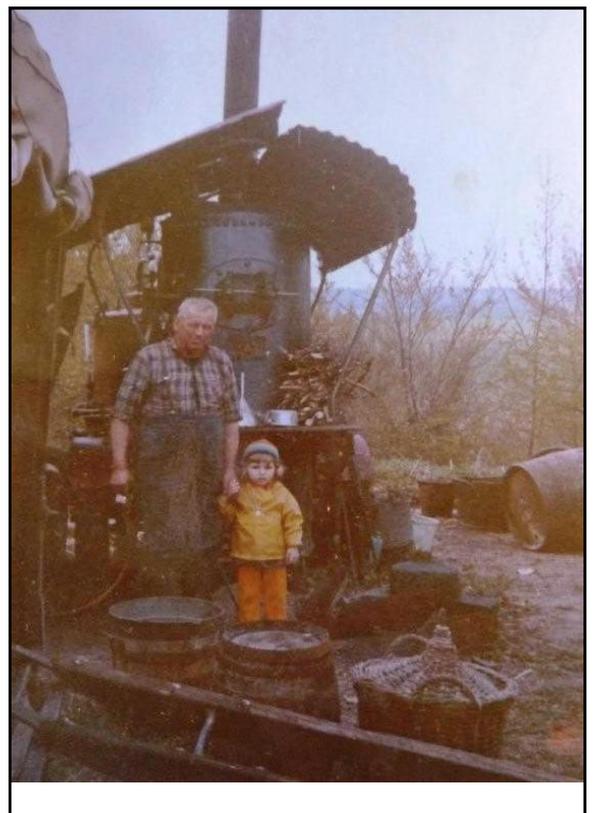
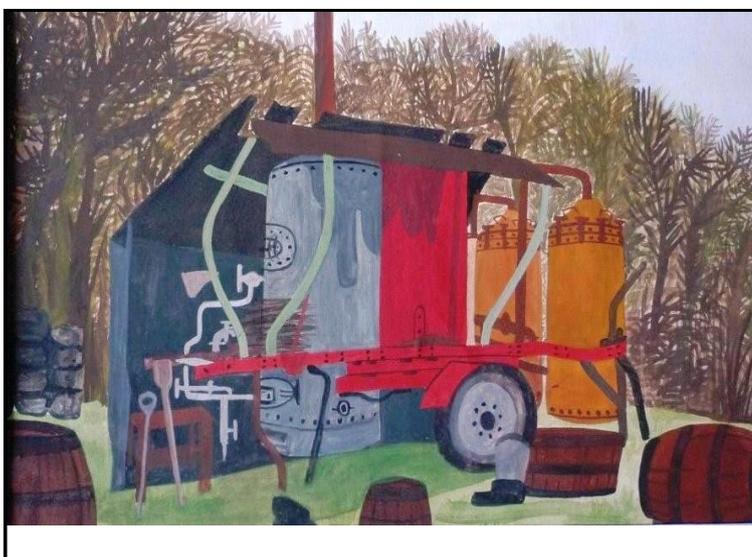
Pierre Gicquel



Ça va bouillir !

Le bouilleur de cru Monsieur Chaplain était fort apprécié, tant sa gniolle (prune ou poire), opportunément surnommée « goutte », était goûteuse ! Une fois, il distilla dans sa cucurbité 6 bonnes bouteilles de kirsch. Dès les années 50, il installait l'alambic – chaudière et serpentine - près du pont de la Ridaine, puis plus tard au haut de la rue de la Correspondance. Ce lieu discret devenait plus fréquenté. A midi, Chaplain avec sa casquette sur la tête cassait la croûte à l'arrière de son camion à bâche, l'arrosant d'une bonne rasade de rouge. Ah, ce bon vieux temps... On buvait volontiers le café avec un « canard », cad une larme d'eau-de-vie sur morceau de sucre. On évitait ici « café de bonne sœur » qui était, lui, sans... alcool.

Cette ferveur gillose remonte loin. Dès novembre 1919, plusieurs propriétaires et fermiers manifestèrent l'intention de faire distiller des « cidres, lies, marcs et prunes provenant de leurs récoltes ». Le conseil municipal décida d'installer un « atelier public pour distillation d'alcool ». En 1923, le projet est relancé sans être accepté, d'où l'accueil fait aux ateliers « ambulants ». **J. H.**



AQUARELLE ET PHOTO : Martine Jacquemart